

## Bourses de mobilité de l'Université de Lille MOB-LIL-EX (MOBilité – LILle – EXcellence) – 2020/2021

**Public éligible :** étudiant.e.s inscrit.e.s administrativement à l'Université de Lille ou accueilli.e.s à l'Université de Lille dans le cadre d'une mobilité.

### VOLET MOBILITÉS RECHERCHE

#### - MOBILITÉS NIVEAU MASTER/INGÉNIEUR

	<b>MASTER/INGÉNIEUR</b>	<b>MASTER/INGÉNIEUR</b>
<b>Type</b>	(International → Lille) Mobilité entrante	(Lille → International) Mobilité sortante
<b>Durée</b>	3 à 12 mois	3 à 12 mois
<b>Montant</b>	650€ <b>maximum</b> par mois	400€ <b>maximum</b> par mois
<b>Période de début de mobilité éligible</b>	Du 01/01/2021 au 31/08/2021	Du 01/01/2021 au 31/08/2021
<b>Principes</b>	<b>Mobilité scientifique</b> : formation à la recherche ou séjour de recherche dans un laboratoire de l'Université de Lille – niveau Master 2 : encadré par une équipe de l'Université de Lille et une équipe étrangère.	<b>Mobilité scientifique</b> encadrée par une équipe de l'Université de Lille et une équipe étrangère.

#### - MOBILITÉS NIVEAU DOCTORAT

	<b>DOCTORAT</b>	<b>DOCTORAT</b>
<b>Type</b>	(International → Lille) Mobilité entrante	(Lille → International) Mobilité sortante
<b>Durée</b>	3 à 12 mois	3 à 12 mois
<b>Montant</b>	1000€ <b>maximum</b> par mois	650€ <b>maximum</b> par mois
<b>Période de début de mobilité éligible</b>	Du 01/01/2021 au 31/08/2021	Du 01/01/2021 au 31/08/2021
<b>Principes</b>	<b>Mobilité scientifique</b> encadrée par une équipe de l'Université de Lille et une équipe étrangère. Peut servir dans le cadre d'une cotutelle.	<b>Mobilité scientifique</b> à l'étranger encadrée par une équipe de l'Université de Lille et une équipe étrangère. <b>La participation à des séminaires et colloques n'est pas éligible.</b>

**ATTENTION :** Seul.e.s les étudiant.e.s non éligibles aux bourses Erasmus+, AMI et Mermoz (étude/stage ou recherche) ou aux bourses du Collège doctoral et de l'I-site peuvent déposer un dossier.

**Tout dossier incomplet est automatiquement rejeté.**